



Protection en manutention

HARPON 330



Confort, sécurité renforcée et excellente préhension en milieu humide

AVANTAGES SPÉCIFIQUES



Protection thermique

- Bonne isolation thermique de la main



Confort

- Excellent confort du support textile (pas de couture au niveau de la surface de travail)
- Très bonne souplesse du latex naturel



Protection de la peau

- Sans substances nocives: sans DMF



Qualité garantie

- Sans silicone pour éviter les traces, les défauts sur la tôle et le verre avant peinture

INDUSTRIES

- Collectivités (Entretien des Espaces Verts)
- Collectivités (Collecte et Traitement des Déchets)
- Autres industries
- Environnement

APPLICATIONS

- Manutention de fils barbelés
- Opérations de collecte
- Collecte des déchets
- Travaux en jardin public
- Travail en carrière
- Travail du bois

EN388



3131X

EN407



X1XXXX

CAT.CATÉGORIE 2





Protection en manutention

HARPON 330

(LÉGENDES)

EN388		DANGERS MÉCANIQUES	
		NIVEAUX DE PERFORMANCE (X = NON TESTÉ)	
3	1	3	1 X
0-4	0-5	0-4	0-4 A-F P
			Protection contre les chocs (optionnel)
			Résistance à la coupure selon ISO 13997
			Résistance à la perforation
			Résistance au déchirement
			Résistance à la coupure
			Résistance à l'abrasion

EN407		DANGERS THERMIQUES (CHALEUR ET FEU)	
		NIVEAUX DE PERFORMANCE (X = NON TESTÉ)	
X	1	X	X X X
0-4	0-4	0-4	0-4 0-4 0-4
			Résistance aux grosses projections de métal en fusion
			Petites projections de métal fondu
			Résistance à la chaleur radiante
			Résistance à la chaleur convective
			Résistance à la chaleur de contact
			Propagation de flamme

(DÉTAILS PRODUIT)

Finition intérieure	Support Textile
Finition extérieure	Grip renforcé
Matière	Latex naturel
Caractéristique manchette	Poignet tricot
Couleur	Vert Beige
Tailles Europe	6 7 8 9

(DÉTAILS LOGISTIQUES)

Conditionnement	1 paire/sachet 5 paires/boîte 50 paires/carton
-----------------	--

(LÉGISLATION)

- Ce produit n'est pas classé dangereux selon le règlement (CE) n°1272/2008 du Parlement Européen et du Conseil (CLP).
- Ce produit ne contient ni substance préoccupante à des teneurs supérieures à 0.1%, ni substance figurant à l'annexe XVII selon le règlement n°1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil (REACH).
- Attestations UE de type: 0075/014/162/12/18/2943 - Ext 01/12/18
- Délivré par l'organisme agréé nr: 0075 CTC - 4, rue Hermann Frenkel - 69367 Lyon Cedex 07- FRANCE

Edité 23/06/2023